



Procès verbal de conseil d'administration

Mode : Présentiel

Date : 15 Décembre 2023

Heure de début : 9h00

Heure de fin : 14h00

Ordre du jour

Réunion de crise suite à des changements dans le bureau et dans le conseil d'administration

Sont présents :

Mme Fiona LERUSSI, Mme Gaëlle CANNAT, Mme Alexandra MANGANI, Mme Laurianne VERMOERE, Mme Emilie SEHILI, Mme Corinne INNOCENTI, Mme Gaëlle MAZET, M Emmanuel MARION, M Yannick ALLILAIRE, M Jérôme BALL

Mme Muriel BOUTET donne pouvoir à Mme Emilie SEHILI

Exposé des motifs :

- Suite à des désengagements et exclusions, le bureau et le conseil d'administration restent à redéfinir
- Suite à des manoeuvres de détournement de groupes de discussion créés sous le nom du collectif et détournés de leur usage premier, c'est à dire la communication départementale et/ou régionale entre adhérents au collectif et/ou à l'association, une redéfinition du bureau a été nécessaire

Pour rappel le règlement intérieur : sont exclus les membres pour :

- non participation aux actions/discussions/sondages pendant 1 mois
- inaction dans le poste occupé au niveau du bureau ou du conseil d'administration pendant 1 mois sans motif
- toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement à l'association ou à sa réputation

Par ces motifs :

Pour la composition du bureau :

- pour le poste de présidente : Mme Fiona LERUSSI reste en place
- pour le poste de vice-présidente : Mme Gaëlle CANNAT reste en place
- pour le poste de trésorière : Mme Alizée LEFEBVRE exclue du bureau
- pour le poste de trésorière adjointe : Mme Helen PIERRE exclue du bureau

Pour la composition du Conseil d'Administration :

- Mme Marie SAVELLI s'est désolidarisée du collectif
- Mme Ghjilorma ALBERTINI s'est désolidarisée du collectif
- Mme Manon DEGORGIS démission du conseil d'administration
- Mme Alizée LEFEBVRE exclue du CA
- Mme Helen PIERRE exclue du CA
- Mme Emilie BOYAVAL exclue du CA
- Mme Cassandra BARTHELEMY exclue du CA
- M Rudy NIRLO exclu du CA
- M Emmanuel MARION démission du conseil d'administration

Restent en place :

- Mme Fiona LERUSSI
- Mme Gaëlle CANNAT
- Mme Alexandra MANGANI
- Mme Muriel BOUTET
- Mme VERMOERE Laurianne

Propositions de nouvelle composition du conseil d'administration par les membres en place :

- Mme Fiona LERUSSI
- Mme Gaëlle CANNAT
- Mme Alexandra MANGANI
- Mme Laurianne VERMOERE
- Mme Emilie SEHILI
- Mme Corinne INNOCENTI
- Mme Muriel BOUTET
- MME Gaëlle MAZET
- M Yannick ALLILAIRE
- M Jérôme BALL

Mme Muriel BOUTET donne pouvoir à Mme Emilie SEHILI

Candidatures acceptées à l'unanimité par le conseil d'administration en place

Propositions de nouvelle composition du bureau :

- pour le poste de trésorier : Mme Corinne INNOCENTI élue à l'unanimité par le conseil d'administration en place
- Pour le poste de trésorière adjointe : Mme MAZET Gaëlle élue à l'unanimité par le conseil d'administration en place
- pour le poste de secrétaire : Mme Alexandra MANGANI élue à l'unanimité par le conseil d'administration en place

Proposition de modification de statuts :

Le nouveau bureau et conseil d'administration ont voté à l'unanimité l'adoption de la modification des statuts après lecture de ceux- ci.

Les nouveaux statuts seront déclarés auprès de la Préfecture des Bouches du Rhône par Mme Gaëlle CANNAT.

Proposition du nouveau règlement intérieur :

Le nouveau bureau et conseil d'administration ont voté à l'unanimité l'adoption du nouveau règlement intérieur après lecture de celui- ci.

Questions diverses :

- Décision d'exclusion définitive de l'association de M BARETTO Bruno adoptée à l'unanimité suite au détournement d'un groupe whatsapp initialement créé sous le libellé "Infirmiers libéraux en colère Aquitaine", regroupant 700 membres;
- Proposition d'une indemnité de déplacement (frais de déplacement, repas) pour le conseil d'administration de ce jour compte tenu du déplacement du conseil d'administration d'urgence en cours avec nécessité de Présentiel : cent vingt euros par personne. voté à l'unanimité.
- création d'un groupe de travail en vue de décorer les infirmiers libéraux membres de l'association